

M. Diefenbaker: C'est précisément l'attitude du présent gouvernement qui ne fournit aucun renseignement et qui est satisfait de la chose. Je demande à nouveau au ministre de me dire sur quelle norme était fondée la distribution de ces exemplaires. S'il ne répond pas à cette question—parce que la sécurité du gouvernement est entièrement subordonnée à cette question—peut-il me dire combien des 58 exemplaires disséminés d'un bout à l'autre du Canada ont été recherchés, trouvés et sont en sa possession ou celle du ministre intéressé?

M. Blais: La question est analogue à celles que me posait le député de Perth-Wilmot il y a un certain temps. Je n'ai rien à ajouter et aucune autre observation à faire.

M. Peters: Absolument rien.

M. Diefenbaker: Il n'y a rien de plus inexcusable que l'ignorance et le refus de répondre. Le ministre se rend compte que s'il répond, la vérité sera découverte.

Des voix: Bravo!

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA VALEUR DU DOLLAR CANADIEN—LES MESURES DE PRÉVENTION CONTRE UNE DÉGRINGOLADE PLUS PRONONCÉE

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Le dollar a de nouveau battu tous les records de dévaluation depuis 45 ans, le gouvernement a perdu 1.5 milliard de dollars en devises américaines, il a emprunté 750 millions de dollars sur le marché américain, puis environ 700 millions de dollars aux banques à charte canadiennes, et augmenté le taux d'es-compte de 1 p. 100. Aussi, après le budget qu'il a présenté hier soir, le ministre peut-il dire si le gouvernement prévoit de prendre d'autres mesures pour éviter que le dollar canadien ne dévalue encore davantage?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Nous avons annoncé la politique du gouvernement hier dans l'exposé budgétaire.

M. Stevens: Le ministre des Finances pourrait-il dire si le gouvernement négocie actuellement avec un syndicat de garantie pour lancer une autre émission sur le marché américain et prévoit-il faire sous peu une nouvelle demande à la Securities Exchange Commission ou est-ce déjà fait?

M. Chrétien: Lorsque nous déciderons d'emprunter, nous annoncerons notre décision en suivant la voie habituelle, monsieur l'Orateur.

M. Stevens: Après avoir lu l'exposé budgétaire d'hier soir et entendu les réponses du ministre aujourd'hui, je lui demande s'il lui importerait ou non qu'à cause des forces du marché dont il aime parler notre dollar tombe à 85 c.?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. C'est certes une question hypothétique.

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

M. Stevens: Hypothétique?

M. Chrétien: Vous avez dit «si».

* * *

LES PETITES ENTREPRISES

LES MOTIFS DE L'ABSENCE DE STIMULANTS DANS LE BUDGET

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre d'État à la petite entreprise. Puisque tout le monde reconnaît que la petite entreprise constitue la pierre angulaire d'une économie de libres marchés et qu'elle est peut-être le plus grand employeur du Canada, pourrait-il nous dire pourquoi il n'a pas réussi à convaincre le ministre des Finances d'inclure dans son budget hier soir des programmes de relance dont la petite entreprise a un pressant besoin?

● (1442)

L'hon. A. C. Abbott (ministre d'État (petite entreprise)): Monsieur l'Orateur, plusieurs milliers de petits détaillants sont plus que satisfaits de la réduction de la taxe de vente, car cela aura pour effet de stimuler fortement ce secteur important de la petite entreprise. Mais si le député de High Park-Humber Valley ou d'autres ne sont pas d'accord avec moi, peut-être seront-ils d'accord avec M. John Bulloch, qui a vigoureusement appuyé le budget, affirmant qu'il constituait un stimulant réel pour la petite entreprise.

M. Jelinek: Monsieur l'Orateur, si le ministre veut laisser entendre qu'il est satisfait des dispositions du budget d'hier en ce qui concerne la petite entreprise, alors je propose qu'il donne sa démission et qu'il cède la place à quelqu'un qui a du cran.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

* * *

L'INDUSTRIE

LA RÉDUCTION DES DROITS SUR LES TÉLÉVISEURS—LES CONSÉQUENCES NUISIBLES POUR LES MANUFACTURIERS CANADIENS

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné les renseignements publiés dans une étude effectuée par son ministère sur le rendement dans le secteur manufacturier, selon lesquels l'industrie manufacturière de notre pays a perdu 80,000 emplois depuis quatre ans, étant donné que les ventes de téléviseurs couleurs fabriqués au Canada sont tombées de 45 p. 100 l'an dernier et que la fermeture de l'usine de téléviseurs de la General Electric du Canada à Toronto est la cinquième du genre depuis un an, le ministre pourrait-il dire à la Chambre comment le gouvernement peut justifier la négociation d'une réduction des droits d'importation sur les téléviseurs couleurs, tout en sachant parfaitement que si cette réduction entraine en vigueur, elle mènerait à la faillite cette industrie naguère importante?